

Il voulait parler du gouvernement de M. Diefenbaker. Messieurs, je soutiens que le Parlement a le droit d'approuver les dépenses avant qu'elles soient effectuées. Il me déplaît d'être prié d'approuver tous les crédits du ministère des Postes—mettons pour l'achat de sacs de courrier—et de constater ensuite que ces crédits sont versés à titre de salaires à des fonctionnaires d'autres ministères de l'État. J'adopterai les crédits provisoires. Je les aurais approuvés la semaine dernière, mais je ne peux rester silencieux, car on pourrait prétendre que j'ai consenti à cet empiètement sur les droits du Parlement. L'honorable M. Benidickson avait déclaré en 1962 qu'il s'agissait d'un droit fondamental du Parlement. Le député de Leeds avait signalé en 1962 que c'était une question constitutionnelle d'importance capitale. Elle l'est encore en 1966, et il me déplaît que les salaires aient été payés de cette façon avant le congé. J'approuverai les crédits provisoires à l'étape de l'étude en comité et à celle de la troisième lecture, mais je ne veux pas qu'on prétende que je n'ai rien fait lorsqu'on a empiété sur les droits du Parlement et que les fonds votés à une fin ont été utilisés à une autre, alors que j'étais député ministériel.

**M. Martin:** Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de rentrer dans ce débat. Je suis toutefois obligé d'intervenir à cause de la ferveur qu'a mise le député de Medicine Hat à défendre le gouvernement. Cela n'est pas nouveau. Nous avons souvent vu le même député se porter à la défense du gouvernement. En fait, je me demande pourquoi il ne change pas de camp pour entrer dans le cabinet. Il y surclasserait certaines personnes. Ses arguments ne sont pas plus logiques, mais il les présente avec beaucoup plus de vigueur. Il a mentionné—et c'est la position du gouvernement tout au long de cette affaire—que nous avons un besoin urgent de gaz dans le Sud de l'Ontario. C'est pourquoi on a demandé la permission de faire un raccourci par les États-Unis pour satisfaire la demande avant que le gaz ne tombe sous l'emprise d'intérêts américains. On dit aussi que la conduite du Sud sera très utile au Nord mais on a perdu de vue que c'est une thèse douteuse. Dès qu'on commencera à faire le dédoublement par le Nord on libérera plus de gaz en direction du Sud. En fait, sitôt que le dédoublement reliera Emerson à la tête des Grands lacs, une partie du gaz actuellement consommé pourra circuler directement par le gazoduc pour répondre aux besoins du Sud, mais lorsqu'on construira le prolongement du dédoublement, qui relie la tête des Lacs à la région de Porcupine tout le

gaz utilisé dans cette région pourra être détourné vers les débouchés du Sud. Par conséquent, le dédoublement du Nord représenterait un progrès immédiat.

On ne nous explique pas comment la conduite du Sud aiderait le Nord car si la demande est si énorme qu'on le prétend—puisqu'on a demandé la construction immédiate d'un gazoduc passant par le Sud—les besoins du Sud vont absorber tout le gaz acheminé par cette conduite. Aux termes de l'accord signé par la *Trans-Canada Pipe Lines*, cette société devra fournir en permanence 50 p. 100 des besoins du Canada au moyen du pipe-line du Nord. Cette condition donc éliminera toute possibilité d'acheminer plus de gaz par le Nord. On a hâte de fournir ce gaz au Sud de l'Ontario mais sans proposer aucune voie immédiate. Nous ne pouvons pas amorcer l'aménagement de cette canalisation sans la permission des États-Unis, et il n'est pas certain que la *Federal Power Commission* accorde cette permission. Donc, pourquoi laissons-nous ce gaz nous échapper alors que nous en avons un besoin urgent? Rien ne nous empêche depuis dix ans, de desservir tout de suite le Canada en construisant une autre canalisation en territoire canadien.

Le député de Bow River et d'autres veulent faire croire que nous nous opposons à l'exportation du gaz. Rien de plus absurde. Si nous voulons exporter du gaz aux États-Unis, nous n'avons qu'à installer des gazoducs à partir de Vancouver, de Calgary, de Regina, d'Emerson, de la Tête des Lacs, de Sault Sainte-Marie ou de Sarnia. Ces villes sont à moins de 100 milles de la frontière américaine et certaines sont à la frontière même. Pourquoi prétendre desservir les consommateurs canadiens si on veut construire une ligne aux États-Unis? Pour quelle raison? Nous ne sommes pas contre l'exportation du gaz sous n'importe quelle forme. Mais nous ne voulons pas qu'on desserve en gaz le consommateur canadien par voie d'un pays étranger et par ce fait nous exposons les consommateurs canadiens aux caprices et aux règlements de ce pays. Voilà ce à quoi nous nous opposons. Le député de Timiskaming et moi-même sommes furieux à l'idée que le gouvernement a pris une initiative qui nuira, pendant quatre ou cinq ans au moins, au progrès industriel du pays. Notre seul espoir c'est que la *Federal Power Commission* nous sauve de notre propre sottise.

**M. Howard:** Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de prendre part à ce débat.